

CONSEIL DE QUARTIER HOCHÉ FRIEDLAND MARDI 23 JUIN 2015, ECOLE MONCEAU

Etaient présents pour la Mairie : Mme le Maire Jeanne d'Hauterrie, Mr Vincent Baladi, adjoint au maire, chargé des acteurs économiques, commerce et artisanat, sécurité, Mme Nugeyre, chargée de mission, Madame Corinne Barlis, conseillère d'arrondissement.

Les différents points de l'ordre du jour ont été abordés, mais dans un ordre différent afin de libérer au plus tôt la représentante du commissariat central du 8ème et ceux de la RATP.

1) Il est demandé à la représentante du commissariat central, le Commissaire Laurence LE BIDEI, de bien prendre en compte les **DIFFICULTES DE STATIONNEMENT AVENUE HOCHÉ** :

- a) **Les cars de tourisme en haut de l'avenue Hoche près de la Place d'Etoile** qui ne permettent pas de voir le feu de signalisation et gênent la circulation.
- b) **Devant l'hôtel Royal Monceau**, les places de stationnement occupées par des voitures avec chauffeurs ou appartenant sans doute aux clients de l'hôtel et garées en double file par des voituriers.
- c) **Les places réservées par l'entreprise Bouygues au niveau de leur siège social**
- d) **Les stationnements en double file devant les Salons Hoche**
- e) **Récemment, les places prises devant l'étude de Maître Cornette de Saint-Cyr, commissaire priseur, en face des salons Hoche.**

Des difficultés de stationnement existent également à d'autres endroits : notamment devant **l'Hôtel le Collectionneur rue de Courcelles**.

La représentante de la police précise que les cars de tourisme sont régulièrement verbalisés.

Par ailleurs, depuis le 7 janvier, les policiers doivent porter un gilet pare-balles pour effectuer leur service ; de ce fait, l'effectif est actuellement diminué de moitié.

Une habitante ajoute que les cars de tourisme stationnent en laissant tourner leur moteur. Des remarques sont adressées aux chauffeurs par la police à ce sujet.

2) CIRCULATION DES PIETONS

L'accessibilité des trottoirs aux piétons est entravée par :

- a) les terrasses des différents établissements qui empiètent sur la voie publique
- b) les encombrants pour lesquels l'enlèvement par la Ville n'est pas demandé.
- c) les deux roues

Des procès- verbaux sont régulièrement dressés par l'unité de police administrative.

3) EDICULE RATP AVENUE HOCHÉ

Monsieur Didier Perret de l'agence de développement territorial de la RATP et Monsieur Philippe Rochefort représentant la maîtrise d'ouvrage RATP/ MOP/ ITEV développent un certain nombre de points :

Cet édicule, appelé par la RATP Espace Vie Bus (EVB), sert à abriter les sanitaires, les locaux techniques pour les machinistes et un bureau pour le responsable de la ligne. L'édicule actuel va être supprimé et remplacé par un bâtiment plus petit de 10m par 3m et de 3 m de hauteur (cf. ci-dessous). Après concours,

le cabinet « Exploration Architecture » a été sélectionné pour le nouveau concept. Un appel d'offres va être lancé pour sélectionner le constructeur.



L'habillage du bâtiment sera en tubes acier thermo-laqués qui lui conféreront légèreté et robustesse. De plus, la maintenance sera plus aisée et les dégradations devraient être moins faciles et moins nombreuses.

Les personnes de la RATP s'engagent à ce que la visibilité du feu ne soit pas gênée par les bus en stationnement.

Les travaux pourraient commencer au 1^{er} semestre 2016 pour une durée d'environ trois mois s'il y a possibilité de préfabrication du bâtiment en atelier.

4) BUDGET PARTICIPATIF

Dans le cadre du budget participatif de la Ville, le conseil de quartier a présenté **un projet d'aménagement des passages pour piétons de la rue du faubourg Saint-Honoré au niveau du square du Roule.**

Le projet présenté a été validé par les services techniques de la Ville de Paris et la Mairie du 8^{ème}.

Son budget est estimé à 54 100 euros. Parmi les projets présentés par la Mairie du 8^{ème}, il a été retenu comme prioritaire.

Il sera soumis au vote des Parisiens entre le 10 et le 20 septembre.

Il est capital que les habitants du 8eme prennent part au vote. Ce vote pourra s'effectuer soit par internet, soit dans un des bureaux répartis dans l'arrondissement. **Le lien pour voter est le suivant : budgetparticipatif.paris.fr . La procédure sera rappelée sur le site internet de la Mairie du 8^{ème}.**

En fin de réunion, Mme le Maire a donné quelques informations pratiques aux habitants sur des sujets tels que : tri sélectif, numéro de téléphone des encombrants, etc...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h.